Cahier des charges du mémoire transitoire (2021-2022)

En 21-22, le mémoire du M2 nouvelle maquette (mi-temps comme 1/3 temps) est adapté, les étudiants n'ayant pas commencé leur mémoire en M1.

Nous faisons le choix d'un mémoire transitoire qui présente :

- le cheminement d'une question générale professionnelle à une problématique
- un socle théorique solide
- Les actions mises en œuvre et/ou les actions prévues pour répondre à la problématique annoncée.
  -nombre de pages : 20 (minimum)

Attendus :

- Cet écrit permettra, à partir de la question professionnelle identifiée en stage, de poursuivre la construction de la problématique du mémoire transitoire. Il devra prendre appui sur une pratique clairement identifiée.

- Il intégrera une bibliographie **commentée en relation avec la question professionnelle** : à partir de 3 à 4 articles + 3 à 4 chapitres d'ouvrage, il s'agit de développer une problématique à partir des lectures faites. Les étudiants doivent extraire de leurs lectures ce qui leur sera utile pour la construction d'une problématique. Ils présenteront dans le cadre d'une progression argumentative les axes retenus dans les textes étudiés.

- Cet écrit favorisera le questionnement de l'exercice professionnel par le stagiaire et en particulier :
  - le contexte de la pratique (Instructions Officielles, programmes, constitution de la classe, type de regroupement, rapports aux savoirs…)
  - l'activité des élèves du point de vue des processus d'apprentissage
  - l'activité des enseignants du point du vue des processus d'enseignement

Critères d'évaluation de l'écrit :

- Identification d'une question professionnelle et contextualisation de cette question professionnelle initiale (établissement(s), public(s), etc.)

- Pertinence de la bibliographie et respect des attendus (3, 4 articles + 3, 4 chapitres d'ouvrages)

  Indicateurs :
  -Utilisation de ressources récentes ;
  -choix pertinent des supports ;
  -traitement des ressources (l'étudiant sait choisir les extraits en relation avec sa problématique ; les citations doivent être indiquées entre guillemets et en italique) ;
  -absence de listage, présence d'un fil conducteur faisant progresser la

résolution de la problématique (paragraphes progressifs, connecteurs…) ;
-mise en cohérence des différents aspects de la réflexion à l'intérieur du champ d'étude délimité.

- Cheminement de la réflexion : de l'identification d'une question professionnelle vers la construction de la problématique et capacité à prendre en compte les références bibliographiques au service de la problématisation

  Indicateurs :

  -les questions de départ sont clairement posées et mises en contexte ;
  -le champ d'étude est délimité les notions clés (pédagogiques ou didactiques) sont repérées en lien avec le champ d'étude ;
  -la mobilisation des références (lectures et observations ou expériences) fait avancer la réflexion ;
  -ce travail aboutit à la construction d'une problématique bien déterminée.

- Cohérence entre l'identification de la question, la problématisation et les actions mises en œuvre ou les actions prévues pour répondre à la problématique

  Indicateurs :

  -le corpus de données (séquences, séances, travaux d'élèves, enregistrements, évaluations... ou propositions de séquences, séances etc.) est adapté au problème construit ;

  -la constitution du corpus permet d'envisager un traitement qui mène à l'élaboration de réponses.

- Maîtrise de la langue écrite et respect des caractéristiques suivantes pour la mise en page de l'écrit :

Indicateurs :
-syntaxe,
-orthographe,
-mise en texte (organisation en chapitres, paragraphes, connecteurs, transitions…)

- Document de 20 pages incluant la bibliographie commentée (présentée avec les normes APA)
- Interligne 1,5
- Marges de 2 cm
- Police Times New Roman de 12
- Document paginé et relié (doublé d'une version numérique au format PDF adressée au tuteur INSPE référent